

Infos

Saint-Péray

avril 2022

1

### 31<sup>e</sup> GRAND CHAPITRE DE LA CONFRÉRIE DU SAINT-PÉRAY

Dimanche 13 mars, 32 Confréries d'Auvergne-Rhône-Alpes ont répondu à l'invitation de la Confrérie du Saint-Péray.

Le cortège a défilé en musique et en tenue d'apparat jusqu'à la place de l'Hôtel de ville.

Un village éphémère, avec pour thème « Terroir et Territoire », était installé sur la place. Le public a pu rencontrer : les membres des différentes confréries, la Reine des Vins, des vignerons ou producteurs, venus présenter leurs produits, mais aussi élus et acteurs locaux.

Olivier Amrane, Président du Conseil départemental de l'Ardèche, les Présidents(es) de l'Office du Tourisme, du Syndicat des vignerons du Saint-Péray, de l'UCIAL, de CAP, du Comité de Jumelage étaient présents pour les moments solennels au Cep du Prieuré avec les intronisations avant le repas de fête en présence de Michèle Victory, Députée de l'Ardèche.

À cette occasion, Joël Patouillard, Meilleur Ouvrier de France Pâtissier de Privas, a été nommé « Grand Dignitaire ».

Un grand merci à la Confrérie, aux Services Techniques de Saint-Péray et aux bénévoles pour avoir mis sur pied cet événement haut en couleur et qui constitue une belle mise en avant de notre commune.



2



### TAILLE DU VERGER MUNICIPAL

Les samedis 5, 12 et 19 mars, les élus avaient invité, les Saint-Pérollais à participer à la taille des fruitiers au verger de Marcale.

Les participants, très attentifs, ont trouvé que la combinaison apprentissage – atelier participatif était fructueuse.

L'entretien du verger s'est déroulé en plusieurs étapes : taille, paillage, repérage des emplacements de figuiers, dont la plantation a été réalisée samedi 19, avec l'aide de plusieurs élus.

Chaque arbre a été pourvu d'un tuteur type « poteau » sur lequel il pourra compter dans les moments difficiles, et qui sera agrémenté d'une fiche pyrogravée afin de l'identifier.

Après ces 3 ateliers participatifs, voilà donc le verger de Marcale bien pimpant.

Un grand merci aux services techniques de Saint-Péray, qui ont préparé les trous, ainsi qu'aux groupes de citoyens motivés et assidus.

3

### NOUVELLE AIRE DE JEU À SAINT-PÉRAY

#### La joie des enfants fait plaisir à voir

Les élus référents « Solidarités et petite enfance », en lien avec les assistantes maternelles et les services techniques, avaient constaté qu'un lieu dédié aux tout-petits (jusqu'à 3 ans), clos et sécurisé, était devenu nécessaire.

Le site de Marcale répond à plusieurs critères notamment, son accessibilité (à pied, en vélo, en voiture) et sa proximité du centre-ville.

Le choix s'est arrêté sur le projet le plus adapté à cette tranche d'âge, mais aussi en veillant à ce que l'entretien et la maintenance soient les moins chronophages pour les services techniques.

Les enfants ont commencé à en profiter dès le 15 mars.



4



### SOLIDARITÉ UKRAINE

Depuis le début des combats, le 24 février, plus de 3 millions de réfugiés ont quitté l'Ukraine, laissant toute leur vie derrière eux.

Une collecte de produits de première nécessité a été organisée par la commune de Saint-Péray, aidée en cela par des familles franco-ukrainiennes de la région.

Vous avez été très nombreux à répondre à leur détresse par un bel élan de solidarité.

Le local municipal, qui centralise les dons de cette action caritative, est situé rue de la Mairie (à gauche de l'Hôtel de ville) et il est ouvert le samedi de 9h à 12h.

Un grand merci aux agents qui ont pris en charge la logistique.

Pour ce qui est de l'hébergement de réfugiés ukrainiens, nous vous communiquerons très vite la marche à suivre.

Enfin deux plateformes internet attendent vos dons.  
<https://donnercroix-rouge.fr/urgence-ukraine/>  
<https://don.protection-civile.org>



5



### MIEUX CONNAÎTRE LE TRAVAIL DES AGENTS MUNICIPAUX

#### Ce mois-ci : les « Espaces verts »

Les 4 agents dédiés aux espaces verts mettent leurs compétences au service de l'embellissement de Saint-Péray.

Ils exercent leur activité en extérieur par tous les temps. Leurs missions, qui demandent un travail soigné, varient selon la saison, il leur faut donc être polyvalents et méticuleux.

Il s'agit de :

- préparer les sols (terrassement, désherbage, etc.) ;
- effectuer des plantations de végétaux et les protéger ;
  - tailler et entretenir les arbres et arbustes ;
  - réaliser des petits travaux de maçonnerie (bordures, dalles, pavés, etc.) ;
- utiliser et entretenir les matériels et les outils ;
- gérer les déchets produits par leurs activités.

Ce métier, qui nécessite une bonne connaissance des végétaux, demande aussi de l'imagination pour prévoir le rendu quelques années plus tard...

6

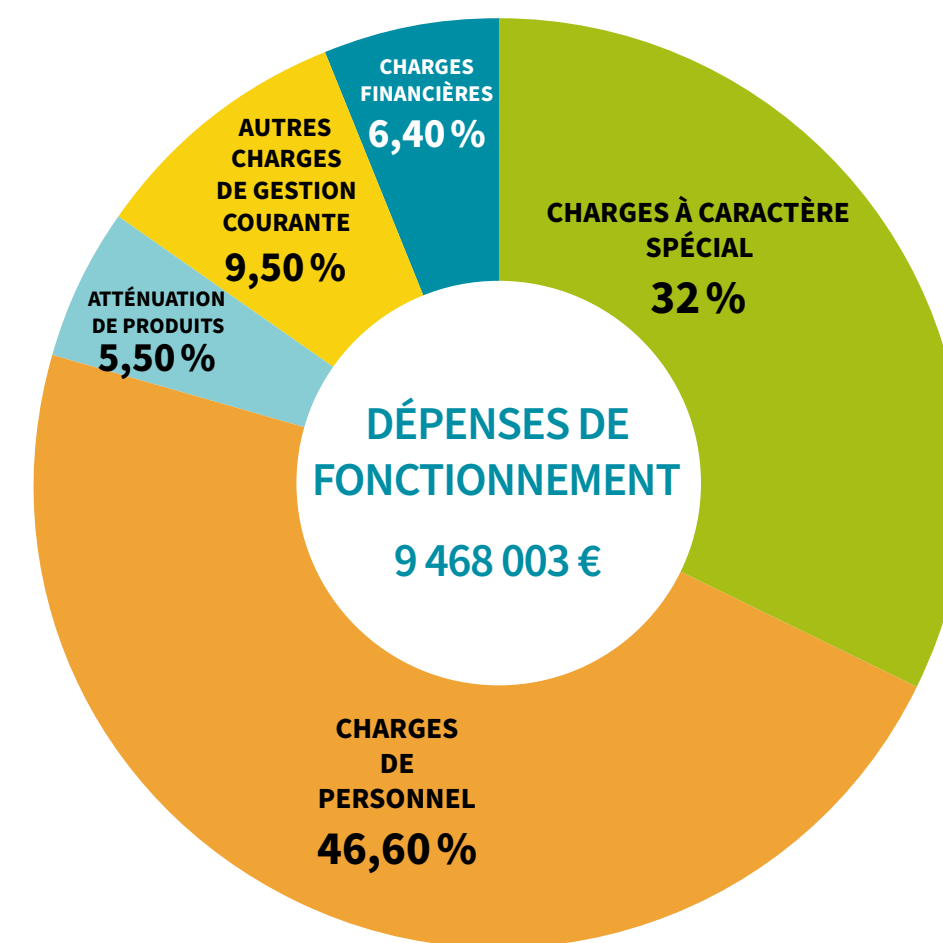
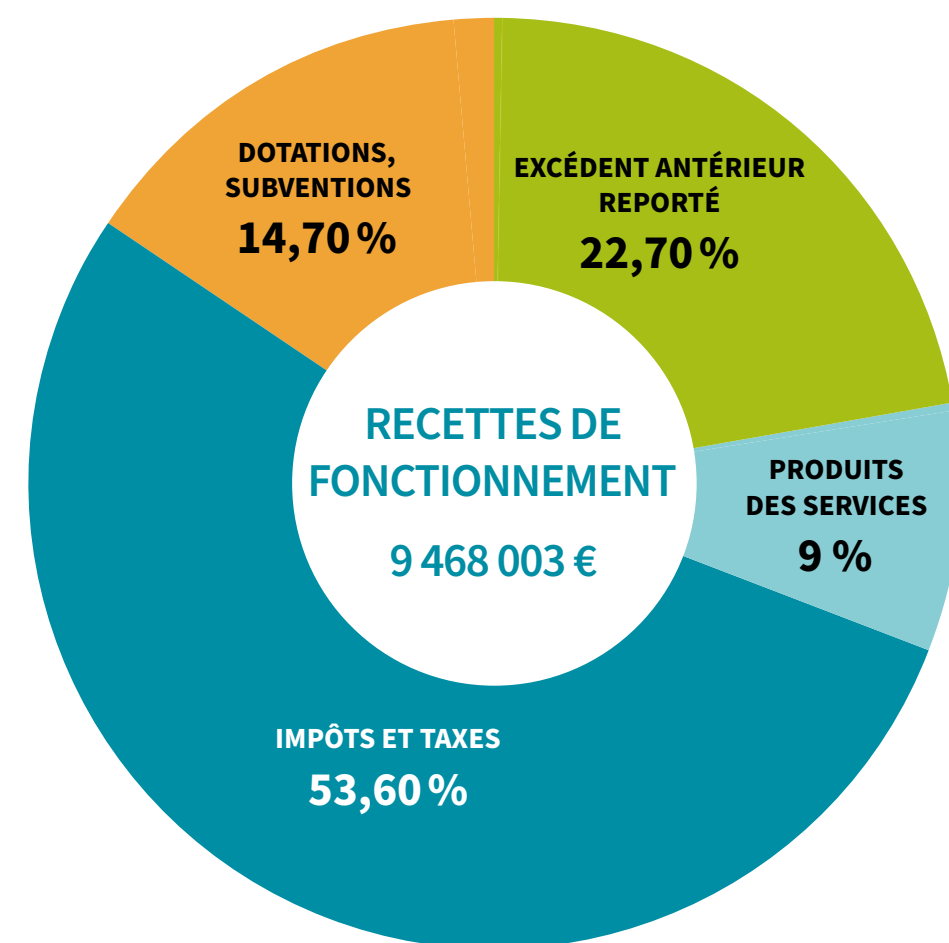
### BUDGET 2022

Lors du conseil municipal du 24 mars les élus de Saint-Péray ont voté le budget, une formule détaillée vous sera présentée dans le prochain Saint-Péray « le Mag » qui paraîtra en juin.

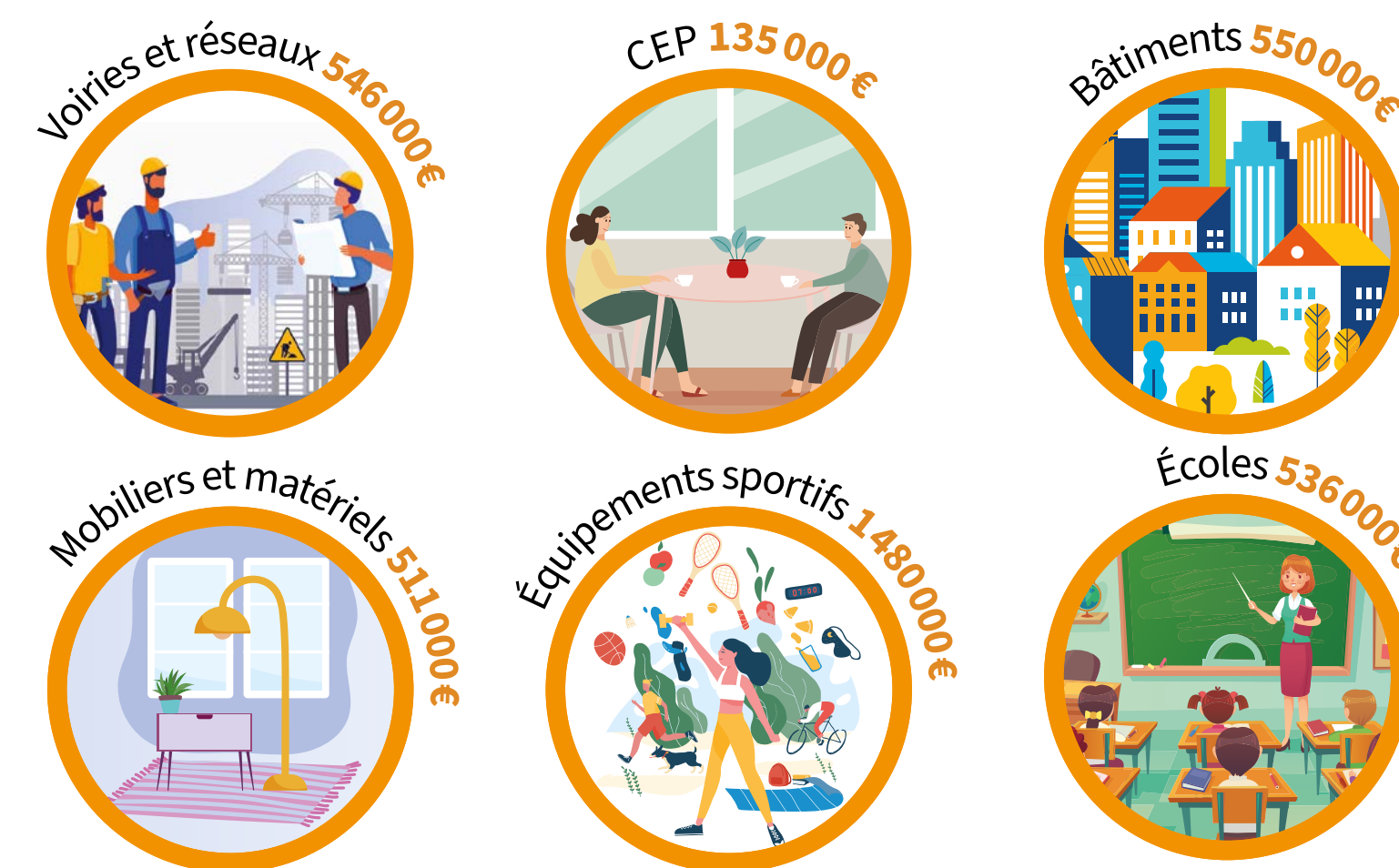


### LES POINTS FORTS DU BUDGET 2022

- ➔ Poursuite d'une gestion rigoureuse des finances.
- ➔ Baisse du taux d'imposition communal sur le foncier bâti de 41,24 % à 40,99 %.
- ➔ Pas de nouvel emprunt afin de continuer la baisse de l'endettement.
- ➔ Maintien des investissements pour l'attractivité de Saint-Péray.



### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2022



### INFOS EXPRESSES

➔ **20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE AVEC ASSO :** à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire du jumelage « Semaine Italienne » à Saint-Péray.



- Conférence de **Christian Chapus** le **31 mars** à la médiathèque à 20h30.
- Spectacle d'**Alberto Nazone** le **1<sup>er</sup> avril** au CEP à 20h30.
- Projection d'**un film** en V.O. sous-titrée le **2 avril** à la médiathèque à 19h.



- ➔ **8 avril :** « **Tout Molière ou presque** » au CEP du Prieuré.
- ➔ **9 avril :** « **Festival BD** » à la Médiathèque.
- ➔ **10 et 24 avril :** 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> Tour des élections présidentielles.
- ➔ **15 avril :** **Vogue** de Pâques.
- ➔ **16 avril :** « **Chasse aux œufs** ».
- ➔ **24 avril :** Cérémonie **Souvenir des déportés**.
- ➔ **30 avril – 1<sup>er</sup> mai :** **Exposition** au CEP Fédération des clubs de la Défense.



Inscription à la lettre d'information : [www.st-peray.com](http://www.st-peray.com)

Éditeur : Mairie de Saint-Péray – Directeur de publication : J. Dubay, Maire. – Rédacteur : F. Gerland.  
Crédits photos et textes : Mairie de Saint-Péray. – Conception : Impressions Modernes.

### DROIT D'EXPRESSION DE L'ÉLUE D'OPPOSITION

Monsieur le Maire qui nous reprochait de faire de la démagogie, reprend finalement une de nos propositions de campagne : la baisse des taux d'imposition et je salue cette initiative. En revanche, d'autres choix et méthodes de gestion prêtent à questionnement : consultez le site sécurisé en cliquant sur : [www.unfuturpoursaintperay.blogspot.com](http://www.unfuturpoursaintperay.blogspot.com)